

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
Cercle de Bandiagara
Commune rurale de Dorou

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE DOUROU

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Date de publication : Novembre 2006

PREMIERE PARTIE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis des décennies notre pays connaît fréquemment des crises alimentaires causées par le déficit ou la mauvaise répartition des pluies dans l'espace, le ravage des cultures par des déprédateurs, etc. Cette situation remonte en 1973. De cette date à maintenant, les populations souffrent d'insuffisance alimentaire liée à des causes citées ci-dessus. En plus de ces raisons que connaît tout le Mali, le Plateau Dogon, c'est à dire, le cercle de Bandiagara est défavorisé par la nature. Seulement 9% de la superficie du cercle sont cultivables. La commune de Dourou défavorisée comme toutes les communes du cercle a vu la nécessité d'élaborer ce plan de sécurité alimentaire pour mieux sécuriser les populations dans le domaine alimentaire.

Objectifs de l'exercice : Chercher des voix et moyens pour contribuer à assurer la sécurité alimentaire dans la commune et donner une vision claire de sécurité alimentaire de la commune aux différents intervenants.

II. METHODOLOGIE

Principales séquences	Participants	Date	Durée
1. Formation des acteurs	Maires, les sous Préfets, secrétaires généraux, Organisations de la société civile	25-26/09/06	2 jours
2. Information des communautés	Maire, secrétaire général, Sous Préfet, leaders communautaires, Organisations de la société civile		1 jour
3. Adoption du conseil pour le démarrage du processus	Elus communaux		1 jour
4. Etablissement de la situation de référence	Elus et CCC	-	-
5. Atelier de formation pour les modérateurs sur l'utilisation du guide méthodologique	CCC services techniques		2 jours
6. Formation des animateurs villageois	Animateurs villageois		2 jours
7. Collecte des données sur le terrain	Animateurs villageois et modérateurs	-	-
8. Synthèse des résultats du diagnostic	Sous, Préfet, CCC, Services techniques, animateurs villageois		2 jours
9. Organisation et animation de rencontre de synthèse communale	Elus, services techniques, leaders communautaires		2 jours
10. Formation des modérateurs et partenaires d'appui à l'étape planification	CCC et services techniques		1 jour
11. Organisation et modération des journées de planification	Modérateur		1 jr
12. Rédaction projet de PSA	Secrétaire général, CCC	-	1 jr
13. Restitution du projet de PSA auprès des communautés et élus	Elus, communauté		1 jour
14. Finalisation document PSA	CCC	-	3 jrs
15. Adoption du document PSA par les élus	Elus		1 jour

III. APERÇU SUR LA COMMUNE

1 .Aperçu historique (histoire de la collectivité) ;

La commune rurale de Dourou à été crée depuis le 4 novembre 1996 après la détermination des conditions de la libre administration par (Article3 de la loi n°93- 008 du 11 février 1993 qui dit que les collectivités territoriales ont pour mission la conception , la programmation et la mise en œuvre des actions de développements économique social. et culturel .

Dourou était le chef lieu de l' arrondissement de Dourou dans le cercle de Bandiagara. De nos jours avec le nouveau paysage institutionnel, il est toujours dans le cercle de Bandiagara et son territoire a été morcelé en deux communes (Dourou et Pelou)

2.Situation géographique

La commune de.Dourou, l'une des 21 du cercle de Bandiagara, est située au point convergence des cercles de Bandiagara, de Koro et de Bankass

Elle est limité au Nord-Est par la commune de Sangha,au Nord Ouest par les communes de Pelou, Doucombo et Dandoli, au Sud par les communes rurales de Koporo Kendiana et de Bankass, au Sud-Ouest par la commune de Kanibozon et au Sud-Est par celle de Koporo Pen.

3. Organisation administrative et institutionnelle

La commune de Dourou avec ses 29 villages est la 1^{ère} sur deux de la sous préfecture de Dourou qui est rattachée à son tour à la préfecture de Bandiagara dans la région de Mopti.

Elle a un conseil communal composé de 17 membres et un bureau communal composé du Maire et ses adjoints. A coté du bureau communal, la commune a un personnel d'appui composé d'un secrétaire général recruté depuis Mars 2000 et un régisseur de recettes recruté en Juillet 2000

Il y a aussi le personnel non titulaire à savoir 8 enseignants contractuels et deux agents de la santé

IV. SITUATION DE REFERENCE

1. caractéristiques physiques

-Superficie - relief - végétation :

Sur la majeure partie des 617Km² de la superficie de la commune de Dourou le tapis herbacé est essentiellement formé de graminées Andropogon gayanus Cymbopogon ginanteuse.On peut ajouter à cela quelques Tamariniers, Cacias et les Raisins sauvages.

La commune de Dourou tout comme l'ensemble de la préfecture de Bandiagara se trouve située sur le plateau Dogon qui a la forme d'une grande table de grés dur.

Les couches de grés ont été entaillées par le réseau Yamé (afluent du Niger)

Les sables rouges provenant de ravinement remblaient parfois les cuvettes. Les sols sont peu profonds et de fertilité naturelle pauvre à moyenne. Par endroits on rencontre des terrains rocheux dépourvus de toute végétation.

-Climatologie :

Le climat est sahélien avec une saison des pluies qui s'étend du mois de Juillet au mois d'Octobre et une saison sèche pour le reste de l'année. La pluviométrie varie entre 600 et 800mm

La saison sèche est marquée par le régime de l'harmattan qui influe considérablement sur l'évapotranspiration de l'ordre de 1900 et 2100 mm . Les températures y sont élevées de Mars à Mai avec comme moyenne annuelle de 26 à 30°

-Hydrographie

L'hydrographie se limite aux seuls ruisseaux hivernaux dans les entailles de grés durs. La pénurie d'eau est une contrainte majeure pour les productions végétales et animales. Ainsi, elle reste déterminante dans le choix des variétés pratiques culturelles, et le mode d'élevage

2.caracteristiques démographiques et sociales

La commune rurale de Dourou a une population de 16536 habitants soit une densité de 26,80 habitants/km².

La population est majoritairement composée des Dogons 95°/° et d'une minorité de peulh. Elle est répartie par âge et par sexe dans le tableau recapulatif de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique

3 caractéristiques économiques

3.1. Agriculture

Parmi les secteurs d'économie de la commune rurale de Dourou, l'agriculture occupe une place importante. Elle est présentée par la culture du mil, du sorgho, de l'arachide, du Wandzou, du niébé, du sésame et l'oseille ou dah rouge.

Les problèmes liés à ce secteurs sont : l'insuffisance et la pauvreté des terre cultivables, l'insuffisance d'intrants agricoles et l'érosion pluviale et éolienne.

Les produits maraîchers sont : les tomates l'échalote, les maniocs, les courages, le piment, les laitues et les Calebasses. Ces produits sont destinés à la commercialisation.

3.2. Elevage :

Occupant la deuxième place de l'économie de la commune, ce secteur s'occupe des caprins, des ovins, et quelques vaches laitières.

Il y existe aussi de la volaille.

3.3. Artisanat :

La foire de Bandiagara est aussi approvisionnée par les produits issus du tissage de la teinture et de la tannerie par la commune de Dourou.

3.4 Mines et industrie :

A part les exploitations des carrières traditionnelles ; la commune n'a pas d'autres exploitations minières ou industrielles

3.5. Flore et faune

La strate arborée se compose d'essences de taille moyenne atteignant vingt mètres de haut dont les plus fréquents sont :Butyrospermum parkii , Andosonia digitata ;Borassus aethiopum Tamarindus indica Andropogon gaynus utilisée pour la fabrication des paniers

4. caractéristiques socio- économiques et culturelles

4.1. Santé

La commune rurale de Dourou possède un centre de Santé communautaire (**CSCOM**) qui assure les soins des populations, le suivi des femmes enceintes et la vaccination des enfants.

Dans la commune il y a aussi des centres de santé dans certains villages techniquement appelés les cases de santé

Le paludisme est la maladie endémique qui fait plus de victimes chez les enfants de moins de 5 ans. Il y existe d autre maladies telles que la tuberculose, la lèpre et les schistosomiasis etc...

Les villages de la commune étant loin l'un de l'autre ; cette distance entraîne la non fréquentation du CSCOM

Les besoins en eau de la commune sont prise en compte par des puits modernes et quelques pompes à motricités humaines, même si elles sont mal réparties.,mais on constate que au qu' un village de la commune n'a 3 puits fonctionnels.

4.2. Education

Sur les 29 villages de la commune de Dourou 17 ont une école même si certaines sont des CED c' est au chef lieu de la commune qu' il y a un second cycle qui sert aussi Pelou.

5. Infrastructures et équipements collectifs existants :

5.1. Route

Seulement une route régionale traverse la commune ;il s'agit de la route Bandiagara Koro ; elle passe par Sassambourou, Kourou, Dourou .Les autres villages sont liés par des pistes villageoises très difficiles à pratiquées quelque soit la période mais encore pire pendant l' hivernage.

5.2. Moyens de communication

La communication de la commune est prise en charge par les RAC du CSCOM et de la sous préfecture

Certains villages de commune capte endroit les deux réseaux de téléphonie mobile (Malitel et Ikatel)

5.3. Equipements marchands :

Avec une dizaine de foires hebdomadaires beaucoup de villages de la commune fréquentent les marchés de Bandiagara et de Koro. Mais le marché de Dourou est le plus fréquenté de la commune (2 fois par semaine)

DEUXIEME PARTIE

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE : DOUROU

I. PLAN D' ACTIONS

- **OBJECTIFI GENERAL : Contribuer à assurer la sécurité alimentaire des populations.**

PILERS	CONTRAINTES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	INTERVE-NANTS	RESPONSABLES
DISPONIBILITE	faible rendement de la production	améliorer le rendement d'eau de la population	le rendement de la production est amélioré	vulgarisation des semences améliorées		Maire
				construction des diguettes		
				apports de fumiers organiques		
	insuffisance d'eau	augmenter la disponibilité des besoins en eau potable	la disponibilité en eau potable à augmentée	creusement des puits à grand diamètre / forage		
		améliorer la disponibilité en eau pour le maraîchage	l'eau est disponible pour le maraîchage	réhabilitation des barrages		
				construction des barrages		
ACCESSIBILITE	enclavement de certains villages	réhabiliter des pistes	les pistes sont réhabilités	réhabilitation des pistes		Maire
	faible pouvoir d'achat de la population	améliorer le pouvoir d'achat	le pouvoir d'achat est amélioré	création des caisses villageoises		
				sensibilisation dans le cadre des AGR		

PLAN D' ACTIONS (suite)

PILIER	CONTRAINTES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	INTERVENANTS	RESPONSABLES
UTILISATION	méconnaissance de certains pratique alimentaire	diversifier les pratiques alimentaires	les pratiques alimentaires sont diversifiés	formation des groupements féminins		Maire
STABILITE	insuffisances des banques de céréale	créer des banques de céréales	banques créés	création des banques de céréales		Maire
	manque de fond de roulement	doter les banques d'un fond de roulement	les banques sont dotées de fond de roulement	achat de stock de céréale suffisant		

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE : DOUROU

EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

PILIER	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUT PAR AN					LOCALISATION
				1	2	3	4	5	
DISPONIBILITE	1 vulgarisation des semences améliorées	Quantité de semences et spéculations	1 000		1 000				Secteurs de: Dourou, Soningué, Nombori, Guimini
	2 construction des diguettes	Nombre de m de diguettes réalisés	17 300		4 325	4 325	4 325	4 325	Tous les villages de commune
	3 creusement des puits à grand diamètre / forage	Nombre de puits réalisés	120 000		30 000	30 000	30 000	30 000	Dourou, Ensadia, Doundiourou, Ourou
	4 réhabilitation des barrages	Nombre de barrages réhabilités	7 300		3 650		3 650		Dourou, Dobolo
	5 construction des barrages	Nombre de barrages construits	120 000		30 000	30 000	30 000	30 000	Yawa, Soningué, Nacombo, Sassambourou
ACCESSIBILITE	6 réhabilitation des pistes	Nombre de pistes réhabilitées	80 000		10 000		70 000		*Dourou-Pelou, *Dourou-Koporopen
	7 création des caisses villageoises	Nombre de caisses créées	200		200				Secteurs de: Dourou, Soningué, Nombori, Guimini
	8 sensibilisation dans le cadre des AGR	Nombre de séances tenues	50		50				Tous les villages de commune
UTILISATION	9 formation des groupements féminins	Nombre de femmes formées	2 000		1 000	1 000			Tous les villages de commune
STABILITE	10 création des banques de céréales	Nombre de banques créées	28 000		7 000	7 000	7 000	7 000	Guimini, Nombori, Golombo
	11 achat de stock de céréale suffisant	Quantité de céréales disponible	9 000		3 000	3 000	3 000		Guimini, Nombori, Golombo
TOTAL			384 850	-	90 225	75 325	147 975	71 325	

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE :
DOUROU

III. PLAN DE FINANCEMENT (en milliers de FCFA)

PILIER	ACTIVITES	COUT TOTAL	COUT PAR SOURCES DE FINANCEMENT					
			COMMUNE	ETAT*	ANICT	PTF	POPULATION	AUTRES
DISPONIBILITE	1 vulgarisation des semences améliorées	1000	50	450		500		
	2 construction des diguettes	17 300				16 954	346	
	3 creusement des puits à grand diamètre / forage	120 000	39 000		72 000	9 000		
	4 réhabilitation des barrages	7300				6 205	1 095	
	5 construction des barrages	120 000	18 000		6 000	90 000	6 000	
ACCESSIBILITE	6 réhabilitation des pistes	80 000		40 000		40 000		
	7 création des caisses villageoises	200	200					
	8 sensibilisation dans le cadre des AGR	50	50					
UTILISATION	9 formation des groupements féminins	2 000	200			1 800		
STABILITE	10 création des banques de céréales	28 000	9 100		16 800		2 100	
	11 achat de stock de céréale suffisant	9 000		9 000				
TOTAL		384 850	66 600	49 450	94 800	164 459	9 541	-

2. Stratégie de mobilisation financière

- Ressources internes de la collectivité : une commission de finance présidée par le 1^{er} adjoint au Maire est chargé de collecter toutes les informations sur les ressources avant l'émission du rôle.
- Le recouvrement des impôts et des taxes incombe au régisseur de recette qui se fait accompagner par un membre de la commission et souvent par des gardes

Les avertissements sont envoyés aux chefs de villages plus tôt avant les dates de recouvrement.

- L'état appuie annuellement les collectivités, mais le partenaire potentiel des collectivités est l'ANICT qui finance en fonction du taux de recouvrement de la commune.

- Toutes les activités menées dans la commune, les organisations locales participent soit physiquement ou financièrement ce qui explique la collaboration entre les élus et les organisations locales.

3. Stratégie de mobilisation sociale autour des objectifs du plan

Au niveau de chaque village des A.G de restitution du plan seront tenues. La participation des populations affirmée dans le plan, doit être confirmée.

Il s'agit de leur participation en mobilisation des matériaux locaux, de la main d'œuvre, de l'hébergement du personnel qualifié. Pour se faire un comité d'animation et de sensibilisation sera mis en place au niveau de la commune.

4. Stratégie de mobilisation des partenaires

La commune ne dispose pas des moyens financiers pour parvenir à la concrétisation, seule, du PSA. Dans l'objectif de mobiliser les partenaires au développement de la commune, le Conseil Municipal veillera donc à diffuser le document une fois validé.

Mis à part la mobilisation potentielle de partenaires pour la réalisation de projets contenus dans le PSA, la diffusion du document permettra aussi à l'ensemble des acteurs voulant intervenir sur le territoire communal de mettre leurs projets en cohérence avec les objectifs du PSA.

5. Mécanisme de suivi-évaluation

Sur le plan financier l'instance de suivi - évaluation est le régisseur municipal qui fournit des certificats de recettes et de dépenses par mois. Il reçoit aussi une visite annuelle du préfet. Les certificats constituent des indicateurs.

Sur le plan infrastructures le suivi - évaluation est assuré par le cabinet chargé de l'étude de faisabilité.